

Thoré-la-Rochette, le 10 janvier 2024

Monsieur,

Voici qu'un nouveau projet d'éoliennes voudrait voir le jour à proximité d'Epuisay. Le promoteur JP Energie est en attente d'une réponse pour un autre projet dans un périmètre proche et voilà que par le biais d'une filiale, il présente un second projet au cas où...le premier n'aboutirait pas !

Il en profite au passage pour prévoir des machines encore plus hautes !

Nous avons pu préserver jusqu'à présent la vallée du Loir et du Perche Vendômois, mais de nombreux promoteurs éoliens se bousculent pour mettre en place leurs projets dans notre région ; si celui de JP Energie se met en place, tous les autres s'engouffreront dans la brèche et c'est la porte ouverte aux forêts d'éoliennes et au massacre des espèces protégées. Non, non, nous n'en voulons pas.

De plus, la mise en place du réseau électrique nécessaire pour acheminer l'électricité entraînera des travaux très coûteux, à la charge de la collectivité, et nuisibles à la biodiversité.

Je vous demande, Monsieur, de bien vouloir prendre en compte les voix qui crient contre ces projets pour la sauvegarde des beaux paysages français, de l'immobilier des riverains et leur tranquillité.

Veuillez croire, Monsieur en mes meilleures salutations.

N. de Gouberville
1, hameau de Rochambeau
41100 Thoré-la-Rochette